

REGLEMENT TECHNIQUE

COURSE DE CAISSE À SAVON

JEUDI 14 MAI 2026 A CREPY-EN-VALOIS

VETEMENTS DES PILOTES ET COPILOTES

Pour la descente, pantalon et veste longue, casque, chaussures fermées et gants obligatoires.

CONTROLE TECHNIQUE

Une homologation obligatoire des caisses à savon sera effectuée par les organisateurs avant le départ de la course.
Le véhicule ne doit pas être dangereux pour les participants et les spectateurs.

CONSTRUCTION ET EQUIPEMENTS DE LA CAISSE A SAVON

Les lestes sont strictement interdits, poids maximum 90 kilos à vide (environ).

Pour le remorquage, l'usage de câble métallique est interdit. Un point d'attache fixé solidement à l'avant et à l'arrière, sangle de remorquage avec un mousqueton sont souhaitables.

Tous les assemblages du châssis doivent être solides et restent libres du constructeur.

Le plancher doit être complet à l'emplacement de leurs corps et assemblé au châssis.

Un système de freinage est obligatoire (pas de freins au sol).

Le siège du pilote doit être prévu et fixé au plancher ou au châssis.

La direction doit être commandée par un volant ou un guidon.

Le pare-brise (minimum 4 mm) est autorisé avec un matériau qui ne puisse pas se briser. Il doit être protégé sur son épaisseur.

Une ceinture de sécurité ventrale est tolérée, la fixation doit être suffisamment solide.

Le choix des roues et pneus est libre.

L'arceau de sécurité est conseillé, il doit être fixé solidement.

La publicité est permise, pas de transformation dangereuse, ni présenter de caractère politique ou religieux ou porter atteinte aux personnes.

Un autocollant de contrôle technique sera collé sur le véhicule pour pouvoir prendre le départ.

Participation pour les enfants à partir de 10 ans.